



Avis de Marché

Fournitures

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Université de Corse, avenue Jean Nicoli B.P. 52, Contact : direction du Patrimoine de la logistique et prévention, à l'attention de philippe Laclau, F-20250 Corte. Tél. (+33) 4 95 45 01 29. E-mail : placlau@univ-corse.fr. Fax (+33) 4 95 45 01 05.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Accès électronique à l'information (URL) : <http://www.klekoon.com>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://www.klekoon.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

I.3) Activité principale :

Éducation.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

fourniture et mise en service d'équipements de production et de stockage d'énergie composant le Micro-Réseau paglia orba.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : université de Corse, Centre de recherche Georges Peri, route des sanguinaires, 20000 Ajaccio.

Code NUTS FR831.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

fourniture et mise en service d'équipements de production et de stockage d'énergie composant le Micro-Réseau paglia orba.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

II.1) Description

31000000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

lot n° 01 : Ombrière photovoltaïque;

Lot n°02 : Système photovoltaïque à concentration avec suivi du soleil;

Lot n°03 : Système de batterie Redox Zinc Brome

Lot n°04 : Champs photovoltaïques.

II.2.2) Informations sur les options :

Options : oui.

Description de ces options : options obligatoires :

Lot n°01 : Fourniture et installation de 3 bornes de recharge;

Lot n°02 : Fourniture et installation d'un capteur de type Pyrhéliomètre et de type pyranomètre;

Lot n°02 : Contrat de maintenance;

Lot n°03 : Fourniture et installation de capteurs de tension et de courant

Lot n°03 : Contrat de maintenance.

II.2.3) Reconduction : non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Information sur les lots

LOT n° 01 intitulé : Ombrière photovoltaïque

1) Description succincte

Ombrière photovoltaïque

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

09332000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 3 (à compter de la date d'attribution du marché).

LOT n° 02 intitulé : Système photovoltaïque à concentration avec suivi du soleil

1) Description succincte

Système photovoltaïque à concentration avec suivi du soleil

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

09332000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 2 (à compter de la date d'attribution du marché).

LOT n° 03 intitulé : Système de batterie Redox Zinc Brome

1) Description succincte

Système de batterie Redox Zinc Brome

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

31440000.

3) Quantité ou étendue

4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement

Durée en mois : 5 (à compter de la date d'attribution du marché).

LOT n° 03 intitulé : Système de batterie Redox Zinc Brome

LOT n° 04 intitulé : Champs photovoltaïques

- 1) Description succincte
Champs photovoltaïques
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
09332000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
Durée en mois : 3 (à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics, le délai de paiement est de 30 jours.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire.

III.1.4) Autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :
garanties professionnelles et financières suffisantes;

- formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants.

Expérience : La présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

Capacités professionnelles souhaitées : * Les certificats de qualifications professionnelles suivants :

- quali PV électricité
- quali PV bâtiment

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

* Des certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

Capacités professionnelles :

* l'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

* Les certificats de qualifications professionnelles suivants : Les certificats de qualité ci-après, délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes : La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -
Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

* Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Expérience : La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. la valeur technique au regard du mémoire technique. Pondération : 40.

2. le prix des prestations indiqué dans l'acte d'engagement. Pondération : 40.

3. le délai d'exécution au regard des informations fournis dans l'acte d'engagement.

Pondération : 20.

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

DPLP PAGLIA ORBA 01 04 2014.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

10 juin 2014 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui.

Référence(s) utile(s) du projet / programme : feder.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : gratuitement sur www.klekoon.com (ou à partir du site de l'università di Corsica), ou sur demande auprès de la DPLP - e-mail: placlau@univ-corse.fr - langiani@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres:

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'université de Corse- direction du patrimoine de la logistique et de la prévention - avenue Jean Nicoli - B.P. 52 - 20 250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 25 avril 2014.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, chemin montepiano, F-20407 Bastia.

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : * Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 25 Avril 2014.